

# L'interjection

## I. Qu'est-ce qu'une interjection ?

L'**interjection** sert à peindre d'un seul trait les affections subites de l'âme ; ce n'est, pour ainsi dire, qu'un cri, mais ce cri tient la place d'une proposition entière.

L'interjection est principalement un ton, un cri arraché par la passion. Sa valeur dépend surtout de l'accent de la voix.

Ainsi la voyelle *a*, prononcée avec une aspiration plus ou moins marquée, répond presque à tous les mouvements de l'âme ; elle peint la joie ou la douleur, la crainte ou l'admiration, l'ironie, le mépris, l'amour. De là vient que chacun, selon ses impressions du moment, modifie cette forme du langage, et qu'il est fort difficile en ce cas d'établir des règles précises sur sa valeur.

L'interjection est généralement suivie du point d'exclamation dans l'écriture et porte un accent d'intensité dans le discours oral.

Auparavant, le point d'exclamation portait le nom de « point d'interjection ».

« Presque toutes [les] interjections sont d'origine française. Il faut excepter cependant *baste* (de l'italien *basta*, 3e personne du singulier de l'indicatif présent de *bastare*, suffire), *bravo* (italien *bravo*, *brave*, adjectif adressé à la personne applaudie) et *halte* ! (de l'allemand *halten*, s'arrêter) » (Maurice Grevisse, 1969).

## II. Divisions des interjections

Les interjections peuvent être employées :

- pour la douleur ou l'affliction : *Ah ! Aie ! Ouf ! Ahi ! Hihi ! Hé ! Hélas !*
- pour la joie et le désir : *Ah ! Bon !*
- pour la crainte : *Ah ! Hé !*
- pour l'aversion, le mépris, le dégoût : *Fi ! Fi donc !*
- pour la dérision : *Oh ! Hé ! Zest !*
- pour l'admiration : *Oh !*
- pour la surprise : *Ho ! Ha ! Miséricorde ! Bon Dieu !*
- pour encourager : *Ça ! Oh ça ! allons ! Courage ! Ferme !*
- pour avertir : *Holà ! Hem ! Oh ! Gare ! Tout beau !*
- pour appeler : *Holà ! Hé !*
- pour le silence : *Chut ! Si ! Paix !*

Il faut encore considérer comme interjections certains mots qui ne le sont pas de leur nature, et qui le deviennent par l'usage qu'on en fait pour exprimer quelque mouvement de l'âme ;

- tels sont : *Bon Dieu ! Miséricorde ! Paix ! Tout beau !*
- tels sont également le *Ventresaint-gris* de Henri IV,
- beaucoup de mots dont Molière fait usage, comme *Morbleu ! Parbleu ! Diantre ! Corbleu ! etc.*,
- et une infinité d'autres expressions semblables ...

## III. La forme des interjections

Au point de vue de la **forme**, les interjections sont :

- des cris ou des onomatopées : *Ah ! Eh ! Hé ! Euh ! Ho ! Oh ! Aie ! Bah ! Fi ! Chut ! Ouf ! Zut ! Brr ! Pf ! Pst ! Crac ! Boum ! Paf !*
- des substantifs accompagnés ou non d'un déterminant, d'une préposition : *Attention ! Ciel ! Juste ciel ! Dame ! Diable ! Dieu ! Mon Dieu ! Par Dieu ! Minute ! Ma parole ! Ma foi ! Par exemple ! À la bonne heure ! La barbe !*
- des adjectifs, parfois accompagnés d'un adverbe : *Bon ! Mince ! Tout doux ! Tout beau !*
- des adverbes et des locutions adverbiales : *Bien ! Comment ! En avant !*
- des verbes, surtout à l'impératif : *Allons ! Gare ! Tiens ! Voyons ! Tu parles ! Qui vive !*
- des phrases : *Fouette cocher ! Vive(nt) les vacances !*
- certaines interjections peuvent avoir des compléments : *Gare à vous ! Foin du loup ! Chiche que je saute !*

## IV. Orthographe et emploi de quelques interjections

Beaucoup de personnes écrivent indistinctement les interjections *ah !* et *ha ! ô ! oh !* et *ho ! eh !* et *hé !*

Cette diversité d'orthographe vient de la difficulté de représenter nettement par l'écriture le mouvement de l'organe dans l'espèce de cri inarticulé que nous arrache une émotion vive.

On n'a su où était l'aspiration ; les uns l'ont mise après la voyelle, les autres avant.

Cependant il serait avantageux, pour terminer cette incertitude, que l'on écrive ces interjections d'une manière uniforme ; mais, comme nous n'en sommes pas à ce point, et que quelques lecteurs scrupuleux pourraient désirer d'être en état de faire un choix, nous allons, pour les satisfaire, leur donner une définition de chacune des interjections les plus employées.

### 1. **Ah !**

**Ah !** exprime la joie, la douleur, l'admiration, la commisération, l'impatience.

Exemples : *Ah ! Quel plaisir ! Ah ! Que cela me fait mal ! Ah ! - Quelle pitié ! - Ah ! Que je suis heureux de revoir un ami !*  
*Ah ! Que de la vertu les charmes sont puissants !* (Thomas Corneille, *Essex*, acte III, sc. 4)  
*Ah ! Que la renommée est injuste et trompeuse !* (Voltaire)

**Ah !** n'est souvent qu'une particule explétive, servant à rendre l'expression plus forte, plus énergique.

Exemples : *Ah ! Si du fils d'Hector la perte était jurée.* (Jean Racine, *Andromaque*, acte I, sc. 2)  
*Ah ! Si d'une autre chaîne il n'était point lié.* (Jean Racine, *Bajazet*, acte III, sc. 8)

### 2. **Ha !**

**Ha !** est particulièrement employé pour exprimer la surprise et l'étonnement.

Exemples : *Ha ! Voyons donc qu'est-ce que l'éloquence ?* (Fénelon)  
*Ha ! Vous êtes dévot, et vous vous emportez.* (Molière, *Tartuffe*, acte II, sc. 2)

Mais pourquoi cette différence d'orthographe ? Voici la raison qu'en donne Alexandre Boniface dans son *Manuel* : « Si l'on éprouve un sentiment de joie, de douleur, une émotion vive, on l'exprime en proférant le son *a* prolongé (ah !), et c'est le *h* qui, placé après ce son, peint cette durée.

Un homme, plongé dans ses réflexions, marche sans regarder devant lui ; il trouve quelque chose qui l'arrête : un fossé par exemple ; il fait un mouvement, et dans sa surprise s'écrie : *ha !* Ici le son n'est point prolongé, la voix s'arrête sur *a*, qui est précédé d'une aspiration causée par la frayeur, le saisissement. »

### 3. **Oh !**

**Oh !** s'emploie dans l'exclamation.

Exemples : *Oh ! Que nous ne sommes rien !* (Jacques-Bénigne Bossuet)  
*Oh ! Qu'il est cruel de n'espérer plus !* (Fénelon, *Télémaque*, liv. XVIII)

**Oh !** sert aussi à exprimer l'affirmation.

Exemples : *Oh ! Pour le coup, j'avais tort.* (Domergue)  
*Oh ! Que la nature est sèche, qu'elle est vide quand elle est expliquée par des sophistes !* (Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, vol. I, ch. 8)

### 4. **Ho !**

L'interjection **Ho !** marque l'étonnement.

Exemple : *Ho ! Que me dites-vous là !* (Domergue, et l'Académie)

Elle sert aussi à appeler.

Exemple : *Ho ! Venez un peu ici.* (L'Académie et Domergue)

### 5. **Ô !**

Enfin, l'interjection **Ô !** sert à marquer les autres passions, les autres mouvements de l'âme.

Exemples : *Ô siècle ! Ô temps ! Ô mœurs !* (L'Académie)  
*Ô ! Qu'il est difficile de se modérer dans une grande fortune !* (L'Académie)  
*Ô ! Suprême plaisir de pratiquer la vertu.* (Domergue)

### 6. **Eh !**

**Eh !** exprime l'admiration, la surprise.

Exemple : *Eh ! Qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle !* (Jacques Delille)

### 7. **Hé !**

**Hé !** sert principalement à appeler.

Exemple : *Hé ! Viens ça ; ce qui ne se dit qu'à des personnes fort inférieures.* (L'Académie et Voltaire)

**Hé !** convient mieux que **eh !** lorsqu'on veut avertir de prendre garde à quelque chose.

Exemple : *Hé ! Qu'allez-vous faire ?* (L'Académie)

*Hé!* semble avoir un degré de force que n'a pas *eh!* C'est pour cela qu'il faut écrire *hé bien!* *hé quoi!* par un *h* initial, et non par *h* final.

Exemple : *Hé bien! Contentez donc l'orgueil qui vous enivre.* (Nicolas Boileau, *Épître X*)

On se sert aussi de *hé!* pour marquer la douleur ou pour témoigner de la commisération.

Exemples : *Hé! Que je suis misérable!*

*Hé! Pauvre homme, que je vous plains!* (L'Académie)

*Hé! Mon père, oubliez votre rang à ma vue.* (Jean Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 2)

Enfin la tragédie et l'élégie emploient le plus souvent l'exclamation *eh!*

La comédie, la fable, le style familier font un plus grand usage de l'interjection *hé!*

## V. Remarques sur l'emploi des interjections

Les interjections n'ont pas de place fixe dans le discours, mais elles y figurent selon que le sentiment qui les produit les manifeste à l'extérieur : la seule attention qu'on doit avoir, c'est de ne jamais les placer entre deux mots que l'usage a rendus inséparables, comme entre le sujet et le verbe, entre l'adjectif et le substantif qu'il modifie.

L'interjection ne prend ni l'inflexion du genre, ni celle du nombre. Elle est donc invariable. Cependant, fait observer Domergue, quand elle s'annonce par un substantif, elle subit la loi des substantifs, et prend le nombre qu'indique la pensée. Une personne, par exemple, ne reconnaissant qu'un Dieu, écrira toujours *grand Dieu!* au singulier ; mais dans le système de la religion païenne, où l'on reconnaissait plusieurs dieux, on écrit au pluriel, *grands dieux!*

Autres exemples dans lesquels l'interjection varie en genre et en nombre : *Mille tonnerres! Mille diables! Salauds!*

Enfin l'interjection est plus usitée dans le dialogue que dans le discours oratoire ; elle convient plus à la comédie qu'à la tragédie ; mais n'oubliez pas que rien ne serait plus déplacé dans une période qu'une interjection employée sans nécessité, et que n'avouerait pas le sentiment.